



## PERMIS BATEAU OPTION COTIERE

Savoir piloter un bateau en toute sécurité à 6 milles maximum des côtes.

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients.

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements  
39 Formations  
1 700 voitures  
200 000 élèves formés  
2 000 professionnels  
60 poids lourds  
450 véhicules 2 roues

Contact  
PISTE :

05.56.12.17.53  
pistecer@orange.fr

### DUREE

Minimum de 5 heures de théorie et de 2 heures de conduite effective à la barre.

### LIEU

Blanquefort

Biscarosse

### DATE

Nous consulter

### TARIF

Nous consulter

Le permis bateau mer option côtier, permet la navigation sur des bateaux à moteur, bateaux électriques, jet ski et scooters de mers d'une puissance de plus de 6CV à moins de 6 milles d'un abri.

- Les caractéristiques de l'option côtière :
- Navigation limitée à 6 milles d'un abri
- Pas de limitation de puissance, ni de longueur de bateau (jauge)
- Navigation possible de jour comme de nuit
- Utilisation de la VHF dans la limite des eaux territoriales françaises

Attention : si la puissance de l'appareil propulsif est inférieure à 4,5 kW (ou 6 ch), aucun permis n'est exigé pour piloter un bateau de puissance à moteur.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Déroulement de la formation

- La théorie

5 heures de théorie minimum obligatoire  
Examen théorique organisé par l'administration

- La pratique

Nombre d'heures minimum obligatoire en pratique = 2 heures + 1h30 de pratique collective. La formation pratique peut être débutée avant l'obtention de l'examen théorique.

NB : Une seule formation pratique valable pour l'option côtière et eaux intérieures. Si vous avez déjà l'option eaux intérieures, inutile de refaire la formation. Seule la formation théorique sera effectuée.

### Déroulement de l'examen

Il n'y a pas d'examen pratique, la formation est directement validée par le formateur. Cependant il y a un examen théorique :

- QCM
- 30 questions
- 5 erreurs admises



## PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

### PUBLIC VISÉ :

Toute personne qui souhaite naviguer sur les domaines maritimes et les lacs.

### PRÉ-REQUIS :

Avoir 16 ans minimum

## RÉSULTATS ATTENDUS

Obtention du permis de conduire de la catégorie (sanction visée) : Permis bateau côtier

## ENCADREMENT

Un formateur qualifié et diplômé pour le permis plaisance

## MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

### MÉTHODES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes et jeunes adultes

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Bateaux adaptés à l'enseignement et conforme à la réglementation en vigueur tant sur sa construction que sur son équipement
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

## ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

## SANCTIONS DE LA FORMATION

Obtention du permis de conduire de la catégorie (sanction visée) : Permis bateau côtier